

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 22 novembre 2016

## DOSSIER DE PRESSE

# JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

## JOURNÉE ORANGE

« Chaque femme a le droit à une vie sans violence »

**La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ou Journée orange, sera célébrée au Musée de la Nouvelle-Calédonie le vendredi 25 novembre à partir de 14 h. Des temps d'échanges, des stands animés par des services, organismes et associations œuvrant pour les droits des femmes et pour l'aide et l'assistance aux femmes victimes de violences, des films et des interventions sont prévus jusqu'à 20 h 30.**

## Le 25 novembre

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) proclamait le 25 novembre *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* et invitait les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser des activités pour sensibiliser l'opinion publique. La date du 25 novembre a été choisie pour honorer la mémoire de trois femmes de la République Dominicaine, les sœurs Mirabal, ferventes militantes pour la liberté, brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Leonidas Trujillo.

## La Journée Orange

Dans le cadre de la campagne du Secrétaire général des Nations Unies *Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, gérée par ONU Femmes, le 25 de chaque mois a été proclamé *Journée orange* dès 2012. Ce jour-là, **des activités et des événements orange** sont organisés pour sensibiliser l'opinion internationale sur le fait que la violence contre les femmes et les filles est une violation des droits de l'homme et pour appeler à son éradication sans réserve ni équivoque.

**En 2016, des événements orange sont prévus dans plus de 70 pays avant et pendant les 16 jours d'activisme qui suivent la journée du 25 novembre.** Ils seront notamment marqués par l'éclairage en orange de hauts lieux tels que les Chutes du Niagara (Canada / États-Unis), le bâtiment de la Commission européenne (Belgique), le bâtiment du Conseil de l'Europe (France), les ruines archéologiques de Petra (Jordanie), le palais présidentiel à Brasilia (Brésil), et le Palais de Justice de la République démocratique du Congo.

## La Journée orange en Nouvelle-Calédonie

La Journée orange sera célébrée **au Musée de la Nouvelle-Calédonie le vendredi 25 novembre.**

- **Six cahiers orange** seront mis à la disposition du public qui pourra s'exprimer au travers de messages, de témoignages, de pensées ou de propositions en faveur de l'élimination des violences à l'égard des femmes.
- **Des ballons orange** seront également accrochés, prêts à recevoir des messages spontanés contre les violences faites aux femmes.
- **Le Musée de la Nouvelle-Calédonie sera également éclairé en couleur orange** avant et après le 25 novembre.
- **Le public est invité à porter la couleur orange** durant la journée du 25 novembre afin de marquer son intérêt et son engagement en faveur de l'élimination des violences à l'égard des femmes en Nouvelle-Calédonie.

Au cours de cette journée, **le Consulat d'Australie distribuera des rubans blancs au public.** Le Ruban Blanc est également devenu un symbole international, initié au Canada en 1991, porté par les hommes et les femmes qui désirent signifier leur engagement contre les violences faites aux femmes.

## Les intervenants de la Journée orange

- Le gouvernement (secteur de la condition féminine) : stand d'informations, activités ludiques pour sensibiliser contre les violences faites aux femmes, animés par des femmes issues du programme "100 Femmes leader" ;
- Association des femmes policières dans le Pacifique Sud (WAN) : stand d'informations et animation d'un atelier de self-defense (1 h) ;
- Gendarmerie Nationale : stand d'informations ;
- Consulat d'Australie : stand d'informations, distribution de rubans blancs et projection d'un spot de sensibilisation de 60 secondes ;
- Plateforme SOS Écoute : stand d'informations et de conseils ;
- Centre de prévention et de soins en addictologie (Agence sanitaire et sociale) : stand d'informations et de conseils ;
- Femmes et violences conjugales : stand d'informations et de conseils ;
- Vice-Rectorat : stand d'informations « Mission 3 E » et projections de courts-métrages réalisés par des lycéens ;
- Association FEES (Femmes Entraide Economique et Solidaire) : stands de vente d'objets artisanaux à petits prix aux couleurs de la *Journée orange*.

## Les 16 jours d'activisme

Les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes commencent **le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se terminent le 10 décembre, Journée internationale des droits de la personne.**

Durant ces 16 jours, **les six cahiers orange** voyageront dans les institutions, les administrations, les collectivités, les entreprises et la société civile du Pays.

Le contenu de ces cahiers sera synthétisé dans **un Livre orange** qui sera présenté à la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* du 25 novembre 2017.

## Quelques chiffres dans le monde ...

- Entre 40 et 50 % des femmes dans les pays de l'Union européenne ont déjà fait l'objet d'avances sexuelles non désirées, de contacts physiques ou d'autres formes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail.
- En France, une femme décède tous les 3 jours sous les coups de son compagnon. Chaque année plus de 216 000 femmes sont victimes de violences commises par leur partenaire. Seules 16 % déposent plainte. 86 000 femmes rapportent avoir été victimes de viol ou de tentative de viol.
- En dehors des conséquences psychologiques et sociales, ce phénomène a un coût économique, évalué à 3,6 milliards d'euros par an, en termes d'aides sociales, de soins et surtout de perte de capacité de production.
- Selon une enquête réalisée dans les pays d'Asie-Pacifique, 30 à 40 % des travailleuses indiquent qu'elles ont subi une forme de harcèlement, verbale, physique ou sexuelle.

- En Australie, un quart des femmes déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail.

### ... et en Nouvelle-Calédonie

L'enquête INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) menée en 2002 auprès de 1 012 femmes de 18 à 54 ans a permis de montrer que le phénomène de la violence à l'égard des femmes est une question très préoccupante et qui touche toutes les catégories sociales et toutes les communautés ou groupes socioculturels en Nouvelle-Calédonie.

Elle indique un taux de violence élevé avec 24 % des femmes qui ont subi un harcèlement psychologique (dont 96 % constamment), 22 % des insultes à répétition, 22 % des brutalités physiques et 9 % des agressions sexuelles graves. Elle révèle en outre qu'une femme sur huit a été victime d'attouchements sexuels, de tentative de viol ou de viol avant l'âge de 15 ans.

Les agressions physiques en Nouvelle-Calédonie sont autant rurales qu'urbaines et les violences sexuelles graves sont davantage rurales. Leur niveau est alarmant.

Les violences sexuelles (tentatives de viol et viols) concernent 2 % des femmes (contre 1 % en Polynésie française et 0,1 % en France).

**Ce sont les moins de 24 ans** et plus encore les moins de 20 ans qui subissent le plus de violences dans les espaces publics, qu'il s'agisse d'intimidations sexuelles, d'agressions sexuelles graves ou de brutalités physiques.

### Les actions du gouvernement

**Le gouvernement s'attache à la sensibilisation et à la formation de formateurs en matière des droits de la personne, de l'égalité hommes-femmes et de prévention contre les violences à l'égard des femmes dans le cadre de sa politique publique de la condition féminine.**

Cela se concrétise depuis 2015 par **des programmes de sensibilisation au genre et à l'égalité hommes-femmes afin de conscientiser les hommes et les femmes sur les liens existant entre les stéréotypes sexistes, les inégalités basées sur les sexes et les violences faites aux femmes** dans tous les domaines de la vie et du développement (social, culturel, économique et politique). La Journée du 25 novembre est une occasion de sensibiliser le public à travers diverses activités sur ces questions.

En 2016, des réunions ont eu lieu pour la mise en place **du Haut Conseil pour l'élimination des violences à l'égard des femmes** dont les missions seront de conseiller, proposer, veiller, suivre et évaluer les progrès accomplis en faveur de l'élimination des violences à l'égard des femmes en Nouvelle-Calédonie.

En 2017 des formations de formateurs débiteront pour l'élimination des violences faites aux femmes en collaboration avec le Programme régional en matière des droits de la personne de la CPS et le Centre des Femmes en difficulté des Îles Fiji.

Un Plan Pays pour l'élimination des violences à l'égard des femmes pourrait être à l'étude pour 2017.

Le gouvernement a également validé le financement de deux maisons de la femme à Ponérihouen et à Maré. Dans ces maisons, les femmes pourront bénéficier de programmes d'information et de prévention en matière de violences à l'égard des femmes.

Une Charte de l'Égalité hommes-femmes est en cours d'élaboration. Le projet de cette charte sera présenté lors de la Journée Internationale de la Femme du 8 mars 2017.